

de prendre en vue d'améliorer les abords du pont interprovincial existant. Il semble que l'encombrement qui paralyse la circulation à l'heure actuelle est plutôt attribuable aux approches du pont des deux côtés de la rivière qu'à l'exiguïté du pont lui-même.

### LES DROGUES

#### VANCOUVER—PRÉSUMÉE VENTE DE SERINGUES HYPODERMIQUES À L'USAGE DES TOXICOMANES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** Je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Je suis désolé de n'avoir pu lui donner un préavis de ma question plus tôt aujourd'hui. A-t-on signalé au ministre la dépêche de la *Presse canadienne* selon laquelle un détective de la police de Vancouver, M. Alan Shepherd, aurait déposé au cours d'une enquête que certains pharmaciens de Vancouver vendent des boîtes spécialement préparées qui contiennent des seringues hypodermiques et autres objets utilisés par les toxicomanes? Dans le cas de l'affirmative, va-t-on prendre des mesures à ce sujet?

**L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice):** On ne m'a pas signalé cette nouvelle, mais, d'après ce qu'a dit l'honorable député, il y a certainement là quelque chose que nous devrions étudier. Je verrai à ce que la nouvelle soit signalée à la Gendarmerie royale du Canada. S'il y a quoi que ce soit de plus à communiquer à la Chambre à ce sujet, je le lui communiquerai.

### L'IMMIGRATION

#### SAINT-THOMAS (ONT.)—EMBAUCHAGE DE CITOYENS DES ÉTATS-UNIS SANS VISAS NI PASSEPORTS

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Ellen L. Fairclough (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, mardi, l'honorable représentant d'Assiniboïa a posé une question au sujet de cinq employés de la compagnie *Allis Chalmers* à l'usine de Saint-Thomas. On a fait une enquête à ce sujet. Il est certain que ces hommes ont travaillé là-bas,—ils étaient cinq,—mais leur travail consistait à démonter des machines et ils ne prenaient absolument pas part à la production. Je pourrais ajouter qu'ils sont entrés au Canada le 18 février. Deux d'entre eux sont partis le 20 février et un troisième est parti le 24 février, le jour-même où l'honorable député a posé sa question. Aucun d'entre eux n'est plus à l'usine de Saint-Thomas; cela fait deux ou trois jours qu'ils l'ont quittée.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

### LES BESTIAUX

#### LA RAGE—INDEMNITÉ COMMUNE POUR LES ANIMAUX ABATTUS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Le D<sup>r</sup> C. D. Graham, sous-ministre de l'Agriculture du gouvernement de l'Ontario, ayant proposé, d'après le *Daily Star* de Toronto, que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux paient un programme commun visant à verser des indemnités pour les animaux perdus par suite de la rage, le ministre consentirait-il à exposer à la Chambre l'attitude qu'il a adoptée sur cette question?

**L'hon. D. S. Harkness (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, j'ai précisé notre attitude à cet égard il y a environ une dizaine de jours, je crois, en réponse à une question que le député de Grey-Bruce avait posée lors de l'examen du budget supplémentaire des dépenses. Nous sommes disposés, ai-je alors déclaré, à étudier très soigneusement toute proposition formulée par la province en vue de partager, entre les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral, le coût de l'indemnité qu'on verse à l'égard des animaux perdus à cause de la rage.

### LE COMMERCE

#### LA CHINE COMMUNISTE—DÉCLARATION SUR LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce):** Monsieur l'Orateur, hier l'honorable député d'Assiniboïa m'a demandé de dire ce que je pensais d'une nouvelle parue dans le *Telegram* de Toronto et que ce journal attribue à un fonctionnaire de l'*Atomic Energy of Canada Limited*. La Chine aimerait-elle dit, commercer davantage avec le Canada.

J'ai maintenant eu l'occasion de revoir l'article de journal dont l'honorable député a parlé. Je peux confirmer le fait que la Division des produits commerciaux de l'*Atomic Energy of Canada Limited* a récemment vendu deux bombes au cobalt 60 comme unités thérapeutiques destinées au traitement du cancer à la *China National Import-Export Company*. La transaction porte sur une valeur de \$100,000 environ.

Cet équipement thérapeutique rentre, naturellement, dans le cadre du commerce permis avec la Chine. Je crois savoir que les autorités chinoises sont très satisfaites de l'unité thérapeutique vendue par l'*Atomic Energy*. La société et notre délégué commercial à